

## Commerce extérieur

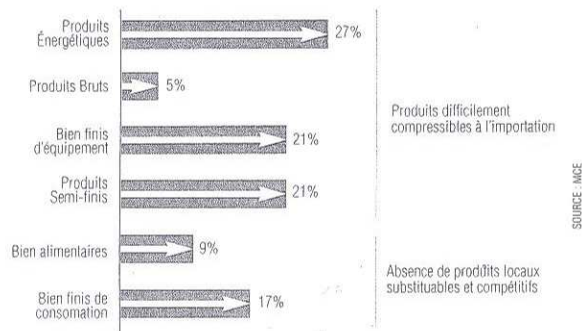
# Le gouvernement vise 1.200 champions à l'export

● Le plan national du développement des échanges extérieurs fait sa «promo» auprès des exportateurs. Après un passage par la CGEM, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur a rendu visite jeudi dernier à l'Asmex. Parmi les objectifs de la stratégie, passer de 460 exportateurs réguliers à 1.200 dans les prochaines années.

« Est-ce la fin du calvaire ? » s'interrogent les professionnels de l'Association marocaine des exportateurs (Asmex) concernant le nouveau plan d'urgence des échanges extérieurs. Présenté par le ministre délégué chargé du Commerce extérieur lors d'une rencontre avec l'association des exportateurs jeudi à Casablanca, le nouveau «plan national de développement des échanges extérieurs» se veut en tout cas ambitieux. «Le plan met surtout l'accent sur la promotion des exportations, clé de voûte de la résorption du déficit commercial», affirme Mohamed Benayad, secrétaire général du département du Commerce extérieur (voir détail du plan d'urgence dans notre édition du 8 juin 2014). Ainsi 13 chantiers sur les 20 prévus par la nouvelle stratégie sont destinés à renforcer l'export. Pour le ministre du Commerce extérieur, le plan d'urgence reste flexible : «ce plan national demeure perfectible et modulable, pour peu que les principales contraintes soient respectées», précise Mohamed Abbou.

Si la valorisation de l'export est érigée en priorité, c'est que le Maroc dispose de peu de marge de manœuvre concernant ses importations. Selon le ministère, près de 75% des importations marocaines demeurent non compressibles, le reste étant difficilement substituable par des biens locaux. En outre, l'export reste en deçà des ambitions du pays. Selon Mohamed Abbou, le Maroc compte 26.000 importateurs contre seulement 5.000 exportateurs. Pire encore, 91% de ces exportateurs ne dépassent pas un chiffre d'affaires annuel de 50MDH. «Nous comptons

RÉPARTITION DES IMPORTATIONS EN 2013 PAR GROUPES DE PRODUITS



passer de 467 entreprises à activité exportatrice régulière à 1.200 entreprises», précise Benayad. Pour ce faire, le gouvernement entend mettre en place un programme d'accompagnement des entreprises primo-exportatrices, développer des mécanismes d'accompagnement direct des entreprises à l'export et faciliter l'accès des entreprises aux programmes d'appui. À ce titre, le ministère promet d'enrichir le système d'information pilotant ces programmes d'accompagnement. «Cela veut aussi dire que l'on demandera plus d'informations aux entreprises», prévient Benayad. L'accompagnement ne se limitera pas au territoire national et les ministères du Commerce extérieur et des Affaires étrangères développeront durant les prochains mois le réseau de conseillers du commerce extérieur attachés auprès des am-

bassades marocaines. «L'objectif est notamment d'assurer le suivi sur place des contacts établis durant les différentes manifestations de ces entreprises exportatrices», assure Benayad.

Auprès des exportateurs, le plan national est accueilli avec beaucoup d'intérêt. «Notre plan d'action au sein de l'Asmex s'inscrit en ligne droite avec celui du ministère», affirme Hassan Sentissi, président de l'association. Cela n'empêche que plusieurs doutes subsistent auprès des opérateurs concernant la mise en œuvre de cette stratégie, surtout sur le point du financement. Malgré l'annonce de la création d'un fonds d'investissement et de financement public à l'export, certains exportateurs demeurent sceptiques. «L'accès au crédit demeure difficile pour les exportateurs. Depuis la suppression du système de financement des

exportations, assurant à la fois l'amont et l'aval, nous n'avons pas mis en place un système qui le remplace», regrette Mohamed Essaadi, vice-président de l'Asmex. À ce titre, l'Asmex demande d'établir un lien entre la mise à niveau financière de l'entreprise et les objectifs assignés par le plan d'urgence pour booster l'export.

Pour l'ancien vice-président de la Banque africaine de développement, Mohamed Hmidouche, assurant actuellement la fonction d'administrateur à l'Asmex, il est important de s'inspirer du modèle anglo-saxon dans ce sens et de rompre avec la vision franco-phone «archaïque» du financement des entreprises exportatrices. Ce dernier insiste également sur l'amélioration des ressources humaines. «Nous ne disposons pas au Maroc de spécialistes en commerce international. Nous avons un besoin important en profils maîtrisant les incoterms, le transit...», déplore Hmidouche. Le constat est confirmé par le département du Commerce extérieur, qui atteste du besoin en techniciens du commerce extérieur. «Le constat est surtout visible dans le cadre du traitement des dossiers de défense commerciale. Nous avons développé une vraie expertise qu'il s'agit aujourd'hui d'améliorer», souligne le SG du ministère.

●●●  
Auprès des exportateurs, le plan national est accueilli avec beaucoup d'intérêt.

PAR AYOUB NAÏM  
a.naim@leseco.ma

### Comité de pilotage

Parmi les points positifs du plan national du développement des échanges extérieurs, la mise en place de nouveaux organes de gouvernance. Un comité stratégique sera mis en place pour piloter la mise en œuvre du plan et sera présidé par le chef de gouvernement. «L'intégration de la Primature dans le cadre du processus est une très bonne nouvelle», commente un membre de l'Asmex. Cet organe sera suppléé par un comité de pilotage présidé par le ministre chargé du Commerce extérieur. Enfin, un comité de suivi sera confié au secrétaire général du ministère.